

# Pois protéagineux : Lutte contre le puceron vert et ascochytose, la stratégie pour 2016

**Dans un contexte réglementaire très restrictif vis-à-vis du contrôle des ravageurs et maladie du pois, il est nécessaire d'adapter ses stratégies.**

La fin d'année 2015 au climat très doux a permis d'excellentes implantations de pois précoces et une croissance rapide. Avec 10 feuilles au 11 février, les pois d'hiver ont environ 3 semaines d'avance sur la campagne passée et le début de la floraison est prévu pour mi-mars. Il est temps aujourd'hui de faire le point sur les solutions disponibles et la stratégie à adopter en 2016 pour protéger sa culture contre les pucerons verts et l'ascchytose (ou anthracnose), fortement nuisibles à floraison.

## Pucerons verts du pois : Une stratégie à ajuster au stade de la plante et à la pression du ravageur

Le puceron vert du pois (*Acyrthosiphon pisum*) est un des principaux ravageurs des cultures de pois. Il peut être très nuisible, occasionnant des pertes de rendement allant jusqu'à 50 % de pertes de rendement.

### Des solutions insecticides régulières

Suite aux dernières évolutions réglementaires, il ne subsiste plus de solution aphicide spécifique utilisable en floraison sur le pois.

- Après avoir perdu sa mention abeilles, un seul aphicide strict est disponible. Il s'est vu retirer son usage pucerons graines protéagineuses. Retiré de la vente, il pourra cependant encore être utilisé lors de la campagne en cours mais impérativement avant floraison.

- Les pyréthrinoïdes (produits de contact) n'ayant pas d'effet choc, il faudra intervenir avant que les colonies ne soient trop bien installées.

- Le produit contenant une association pyrimicarbe pyréthrinoïde, aura une meilleure action choc que les pyréthrinoïdes seuls mais il doit être impérativement utilisé avant floraison.

### La stratégie de lutte repose sur un suivi régulier de sa parcelle

En réponse aux évolutions des homologations de produits, la stratégie de lutte proposée contre le puceron vert du pois est fonction du niveau de pression des pucerons et du stade

de la culture. Ainsi il est recommandé de faire un suivi régulier de la culture de façon à intervenir avant que les colonies ne soient trop développées.

#### • Evaluer régulièrement le niveau de présence des colonies à partir du stade 10 feuilles et jusqu'à 2-3 semaines après la fin floraison.

La surveillance précoce est d'autant plus justifiée lorsque les hivers sont doux (comme cette année). En effet, les pucerons restent aux alentours des champs et peuvent ainsi coloniser précocement les cultures.

La surveillance ne s'arrête qu'à partir de la fin de la floraison + 2-3 semaines (généralement virement au jaune).

#### • Raisonner vos interventions selon la pression mesurée

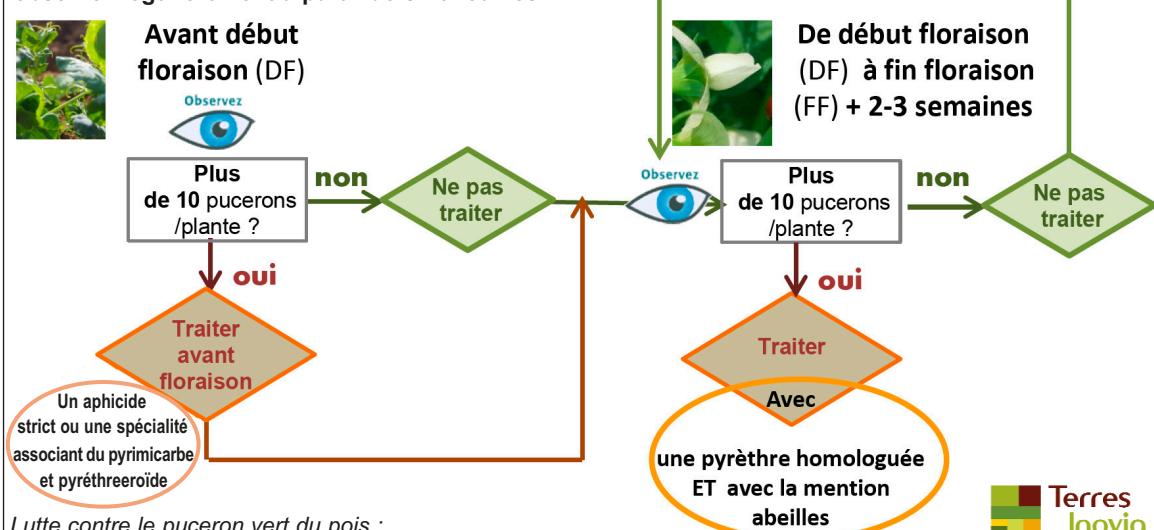
Le seuil d'intervention est fixé à 10 pucerons par plantes. A partir de ce seuil, appliquez un insecticide homologué pour cette utilisation en respectant les modalités d'utilisation en vigueur (usage, DAR ...). En période de floraison, les seuls insecticides autorisés sont des produits à base de pyréthrinoïdes (voir schémas).



Puceron vert du pois (*Acyrthosiphon pisum*)  
(Photo C. Chambert - Terres Inovia)

♦ Pour évaluer la pression pucerons verts de votre parcelle placer une feuille blanche rigide sous la végétation et secouer les tiges. Les pucerons se laissent tomber. Répéter l'opération plusieurs fois au sein de la parcelle, afin d'avoir une idée de la pression moyenne/plante dans celle-ci.

Pour raisonner la lutte contre le puceron vert du pois, observer régulièrement à partir de 8-10 feuilles



Lutte contre le puceron vert du pois : Schémas décisionnels (Terres Inovia février 2016)

Pour en savoir plus : [www.terresinovia.fr](http://www.terresinovia.fr) - rubrique pois - Guide culture Pois édition 2015

Contacts : - Terres Inovia : J. Raimbault - [j.raimbault@terresinovia.fr](mailto:j.raimbault@terresinovia.fr)  
- Chambre d'Agriculture du Gers - Services Techniques - Eva Deschamps - Tél. 05.62.61.77.13

## Ascochytose : Savoir contrôler la maladie

Dans le sud, la majorité des semis de pois protéagineux en 2015 ont été réalisés précocement, profitant des très bonnes conditions d'implantation : à partir du 15 novembre avec des variétés de type hiver et à partir de début décembre pour des variétés de type printemps. A ce jour, les pois sont sains et ne présentent pas de symptômes d'ascchytose, mais avec les conditions humides du mois de février, la maladie pourrait se développer.

L'ascchytose (*historiquement ap-*

*pelée anthracnose*), peut provoquer jusqu'à 40 % de pertes de rendement en cas de forte attaque. Une protection fongicide en cours de campagne est souvent nécessaire, mais plusieurs leviers peuvent contribuer à réduire le risque ascochytose : une bonne gestion de la rotation et à l'implantation : choix variétal adapté (bonne tenue de tige /faible sensibilité à la verve), densité de semis... Avec un couvert aéré, le microclimat dans la végétation est moins favorable à la maladie.

## Le stade début floraison : Le stade clé pour intervenir contre l'ascchytose

Intervenir au stade début de la floraison, dès que l'ascchytose commence à s'installer sur les étages végétatifs (en-dessous du 1er étage florifère).

Dans la majorité des cas, la meilleure stratégie technico-économique reste un double traitement fongicide à début floraison puis 15 jours plus tard (*résultats issus d'un réseau d'essais en place depuis 2012 Arvalis - Terres-Inovia*).

Si le temps est humide et après la première intervention, on renouvellera le traitement 10 à 15 jours après si l'intervention précédente était à base de chlorothalonil ; ou 15 à 20 jours après si le traitement précédent était à base de produits plus persistants. Il est préférable de privilégier des produits plus persistants (triazoles, strobilurines) et plus polyvalents vis-à-vis de l'ensemble des maladies.

Si le temps est très sec, faire l'impassé de la seconde intervention.

L'irrigation, en prolongeant la



Symptôme d'ascchytose : ponctuations brunes foncées sur les feuilles.  
(Photo A. Moussard - Terres Inovia)

## Point réglementaire Chlorothalonil

Les récentes ré-homologations de produits à base de chlorothalonil prennent en compte de façon plus restrictive la problématique de qualité des eaux souterraines.

Ces restrictions, consécutives à l'examen de chaque dossier de demandes d'Autorisation de Mise en Marché (AMN), sont propres à chaque produit ce qui se traduit par des restrictions parfois différentes d'un produit à l'autre.

Vous trouverez un point sur la réglementation en vigueur des différents produits à base de chlorothalonil (au 05/02/16) sur [www.terresinovia.fr](http://www.terresinovia.fr) rubrique pois - maladies

## Terres Inovia s'engage dans l'amélioration de la prise en compte des bioagresseurs du pois

Terres Inovia met en place des actions pour que le manque d'aphicide spécifique en floraison soit transitoire et teste actuellement d'autres solutions pour une gestion durable des populations de pucerons verts.

Par ailleurs, le réseau d'essais stratégique de pilotage des interventions fongicides sur pois est reconduit en 2016 et s'étoffe de situations sud propices aux attaques précoces.